



(KALONJI POUR LE TEMPS)

# L'union sacrée autour de «La Télécabine»

**MONTAGNE** A Charmey, neuf mois après leur retentissante faillite, les remontées mécaniques de la station grüerienne vont reprendre du service ce week-end. Avec l'espoir d'arriver à pérenniser des installations surdimensionnées. Retour sur une histoire passionnelle

Le 15 mars 2019, Charmey vit son «grounding». Surendettée, la société Télécabine Charmey-Les Dents-Vertes en Gruyère annonce son dépôt de bilan au terme d'une lente agonie. Malgré les 6 millions de francs injectés par la commune depuis 2011, la faillite était devenue inéluctable pour des installations surdimensionnées pour les Préalpes, désespérément déficitaires, minées par des problèmes de gouvernance récurrents et les conflits villageois. Pour les Fribourgeois, qui sont nombreux à avoir appris à skier sur les pentes de la montagne de Vounetse, la fermeture de «La Télécabine» est un choc.

C'est peu dire que l'été fut morose dans la verte vallée de la Jogne. Tenancière durant la saison estivale de la buvette «Chez Dudu», sur l'alpage de Tissiniva, Nicole Niquille était aux premières loges pour constater les conséquences de l'arrêt des installations. «Il y a eu une très nette diminution de touristes», confirme l'ancienne alpiniste, nous recevant dans sa maison posée le long de la route qui serpente jusqu'au col du Jaun.

Figure de Charmey, première femme au monde à avoir atteint les 8000 mètres d'altitude sans oxygène, Nicole Niquille se montre néanmoins optimiste. Car, contre toute attente, après neuf mois d'interruption, les remontées mécaniques vont recommencer à tourner, ce samedi 14 décembre. Un tour de force. Pour la Fribourgeoise, ce redémarrage, rendu possible par la création d'une nouvelle société, est crucial. «Il y va de la vocation touristique même de la station», insiste-t-elle. Elle veut y croire: «Les Charmey-sans ont été touchés dans leur orgueil par la faillite. Ils auront à cœur de prouver qu'ils peuvent se relever.»

### Le pays des barons du fromage

«A Charmey, il y a une identité très forte», confirme l'un des meilleurs connaisseurs de la région, le préfet de la Gruyère Patrice Borcard, historien de formation et ancien rédacteur en chef du journal *La Gruyère*. Un sentiment qui se nourrit selon lui

d'une riche histoire. Car Charmey, c'est d'abord le pays des 100 alpages et des barons du fromage, qui se sont enrichis dès le début du XVIIIe par le négoce du gruyère, exporté en France, via Vevey, Genève et Lyon, fournissant les navires de la marine royale ou la table de Louis XIV.

Vallée emblématique de la Gruyère, la Jogne, c'est également la terre des armaillis, figures d'une Suisse montagnarde mythifiée que popularisera à la fin du XIXe la Fête des Vignerons. C'est enfin une contrée de pionniers avec, en juillet 1962, l'inauguration de la toute première télécabine du canton de Fribourg. «Cette installation va sortir la commune d'une vie villageoise autarcique», raconte Patrice Borcard. Et offrir un revenu aux paysans de montagne durant l'hiver, freinant ainsi l'exode rural des années d'après-guerre. Charmey aura même «son» médaillé olympique, Jacques Lüthy, qui décrocha le bronze en slalom aux Jeux de Lake Placid en 1980, derrière un certain Ingemar Stenmark.

### Les premiers «hivers verts»

Mais cette fierté charmeysanne a aussi son revers. C'est elle qui va longtemps plonger la station dans un certain aveuglement. Les signaux d'alarme datent pourtant des années 1980, lorsque les premiers «hivers verts», annonceurs du réchauffement climatique, frappent durement ce domaine skiable qui culmine à 1630 mètres d'altitude. Les problèmes financiers commencent à s'accumuler.

## «Nos ancêtres ont été des pionniers en lançant l'industrie du ski. Nous aurions pu être à notre tour des pionniers en y mettant un terme»

CYRILLE CANTIN, ACCOMPAGNATEUR EN MONTAGNE

En réponse à ses difficultés, Charmey va opter pour la fuite en avant. En 1998, l'ancienne télécabine est remplacée par l'ambitieux Rapido Sky et ses 51 cabines bleues panoramiques huit places, les premières de ce type en Suisse romande. En 2011, sur le versant nord de Vounetse, on érige un télésiège débrayable de quatre places, dont la construction va être perturbée par de nombreux ennuis géologiques. Des équipements qui vont faire exploser les charges.

### Le règne de l'entre-soi

«Les remontées mécaniques de Charmey ont toujours fonctionné en circuit fermé, relève un bon observateur du dossier souhaitant demeurer anonyme. Chaque emploi était confié à un habitant de la vallée, chaque mandat donné à une entreprise du coin. On est resté *intche-no*, entre nous, comme on dit en patois gruérien.» En 2013, un audit, particulièrement sévère, conclut à un manque de stratégie et de professionnalisme, ainsi qu'à des problèmes de rentabilité à tous les niveaux.

La crise, qui couvait depuis quarante ans, va finir par exploser au printemps 2016. Le conseil d'administration des remontées mécaniques demande alors à la commune de s'engager sur un nouveau soutien financier, à hauteur de 2,4 millions de francs sur trois ans. C'est énorme pour une collectivité de 2500 âmes. Les habitants se déchirent. Le village rejoue *Le Grand Fossé*. Après cinq heures d'une assemblée communale des plus houleuses, les deux camps se retrouvent dos à dos: 170 voix pour l'aide, 170 contre. Face au blocage, c'est au syndicat d'alors, Yves Page, de trancher. Il vote non. Désavoué, le conseil d'administration démissionne en bloc.

Le vice-syndic Etienne Genoud (syndic depuis juin 2019) reprend alors en catastrophe la présidence du conseil d'administration. «Je n'avais qu'un objectif, réduire les charges», explique aujourd'hui l' élu. Celui qui fut en 1978 le premier médecin de la vallée de la Jogne a à cœur de sauver ces remontées mécaniques qui «font partie de notre ADN». Mais l'entre-

prise est au bord du précipice, surtout lorsque, fin 2018, une nouvelle aide, cette fois de 600000 francs, est refusée par l'assemblée communale.

En janvier 2019, dans une opération de la toute dernière chance, face à la menace de faillite imminente, un soutien réduit à 250000 francs est finalement approuvé. Mais un recours déposé par quatre citoyens entraîne le blocage de l'argent, et par ricochet le dépôt de bilan. La station se fige. Les esprits s'échauffent. Des proches des recourants sont violemment interpellés dans les rues du village; un graffiti insultant apparaît sur le chemin d'accès de la maison d'un ancien élu.

Ebranlé, Charmey veut rebondir sans attendre. Sous l'impulsion du préfet de la Gruyère, une nouvelle entreprise – TéléCharmey – voit le jour, basée sur une stratégie de développement quatre saisons. «Avec ses bains, ses traditions vivantes, ses produits du terroir, la station a un véritable potentiel été», assure Patrice Borcard. Les autorités semblent avoir appris des erreurs du passé: la société a un actionariat réduit et une direction jeune venue de l'extérieur. La nouvelle équipe réussira-t-elle là où tous ses prédécesseurs ont échoué? Membre du trio de direction, chargé de la *business development* et de la communication, Claude Gendre en est persuadé.

### Au centre de la réflexion: l'expérience client

«Il y a un tel soutien populaire: 200 bénévoles sont ainsi venus nous prêter main-forte», se réjouit-il, posté devant la gare de départ du Rapido Sky. Casquette vissée sur la tête et le gilet estampillé «Charmey.ch», il explique comment l'endroit va être repensé, en y intégrant l'office du tourisme ou un bar d'après-ski... L'«expérience client», c'est le maître-mot pour celui qui se définit comme un «aventurier-entrepreneur», cofondateur d'Une-bonne-idée.ch à Villars-sur-Glâne, une agence spécialisée dans les activités d'entreprises et le team building.

Les repreneurs fourmillent d'idées. «Des pistes de luge, un nouveau tracé de raquettes, un accent mis sur le ski de randonnée, le VTT et le parapente,

des programmes familles», égraine Claude Gendre, qui signale encore le projet de création d'une zone d'intérêt général touristique sur Vounetse. Potentiellement validée en 2020, elle permettrait de développer de l'hébergement sur le site. Ce plan de sauvetage sur trois ans, la population a décidé de le soutenir en acceptant, à la quasi-unanimité de l'assemblée communale du 25 novembre dernier, une aide de 750000 francs sur trois ans.

Il y a quelque chose de presque irrationnel dans cette union sacrée autour de «La Télécabine», après tant d'années de divisions. L'enthousiasme est là, c'est un fait. Mais certains s'interrogent. La présence du promoteur immobilier Damien Piller et de l'entreprise vaudoise Orllati dans le nouvel actionariat questionnent sur les motivations réelles de leur investissement dans la station. D'autres regrettent qu'on remette de l'argent dans les remontées mécaniques, alors qu'en parallèle l'enveloppe pour le projet de valorisation de la traversée du village a été rejetée.

### Une «erreur historique»

Parmi les voix discordantes, l'accompagnateur en montagne Cyrille Cantin. Le fondateur d'Attitude Oxygen a accepté de nous parler. Pour lui, la station fait une «erreur historique» en persistant dans un modèle touristique appartenant au passé: «Avec la faillite, nous avions l'occasion unique de mettre un terme à tout ce cirque, c'est-à-dire vouloir attirer le plus de monde possible sur la montagne, et positionner Charmey sur le développement durable, avec des séjours nature. Nous pouvons faire mieux avec moins.»

Pour Cyrille Cantin, ce modèle d'un tourisme doux est celui de l'avenir: «Nos ancêtres ont été des pionniers en lançant l'industrie du ski. Nous aurions pu être à notre tour des pionniers en y mettant un terme.» Le Gruyérien d'adoption regrette surtout que ce débat de fond ne puisse pas être mené dans la vallée. Difficile de remettre en cause le sauvetage des remontées mécaniques, qui pour les Charmey-sans est, selon lui, «une question de fierté». ■

### EN DATES

#### 15 juillet 1962

Inauguration de la première télécabine sur la montagne de Vounetse à Charmey.

#### 21 novembre 1998

Les nouvelles cabines du Rapido Sky sont inaugurées.

#### 27 juin 2016

L'assemblée communale rejette un projet à 2,4 millions de francs pour le développement des remontées mécaniques.

#### 15 mars 2019

Annnonce de la faillite de la société.

#### 14 décembre 2019

Redémarrage des installations.